



CONTRE LA RÉFORME BLANQUER DU BAC ET DU LYCÉE ET LA DESTRUCTION DE L'EXAMEN NATIONAL DU BAC :

Les syndicats SUD éducation LR, SNES-FSU, SNEP, SNFOLC, SNCL et SNALC soutiennent la mobilisation des enseignant-e-s de lycée !

A l'issue des deux premières années de sa mise en place, **les effets dévastateurs de la réforme Blanquer du bac et du lycée général et technologique sont bien visibles** : fin du groupe classe pour les élèves et du travail en équipe pédagogique, inégalités territoriales dans l'accès aux enseignements de spécialité, calendrier incohérent qui impose des épreuves terminales mi mars. Les inégalités entre établissements ont été encore accentuées par la gestion locale et hétérogène de la crise sanitaire.

C'est le cadre national de l'enseignement en lycée et de l'examen du baccalauréat qui est remis en question par les choix du ministère. Plutôt que de donner aux lycées les moyens de faire face à la crise sanitaire grâce à une embauche massive d'enseignant-e-s, le ministre choisit de poursuivre sa réforme à marche forcée et sa logique d'économies budgétaires. Les dotations insuffisantes annoncées pour la rentrée prochaine promettent ainsi des conditions d'enseignement encore dégradées, avec des classes surchargées.

A ces attaques contre nos conditions d'enseignement et contre le service public d'éducation s'ajoute une fin d'année chaotique à bien des égards : « Grand oral » organisé dans l'urgence (aucun-e enseignant-e ne sait encore s'il ou elle sera jury, ni où), gestion du calendrier de fin d'année laissée à l'appréciation de chaque établissement.

Cerise sur le gâteau, **les enseignant-e-s de lettres et de philosophie viennent d'apprendre qu'ils et elles devront corriger les copies de bac dans un format dématérialisé**, sans qu'aucune nécessité administrative ou pédagogique ne le justifie, en dépit de toute logique écologique et au détriment de leur santé. Cette correction dématérialisée devra en outre se faire en un temps écourté, et avec un nombre alourdi de copies par correcteur et correctrice – de 125 à 160 en moyenne pour la philosophie (puisque une partie des enseignant-e-s seront occupé-e-s à faire passer le grand oral).

Pour beaucoup d'enseignant-e-s de lycée, la coupe est pleine ! Les initiatives se multiplient pour réclamer des dotations à la hausse pour la rentrée 2021, et pour dénoncer les conditions d'organisation de ce qu'il reste du baccalauréat 2021. Dans l'académie de Montpellier, depuis des mois, les élus FSU, FO et SNALC au CTA alertent la rectrice sur ces questions, l'intersyndicale nationale demande des aménagements des épreuves, l'annulation du Grand Oral et s'interrogent sur l'annulation de l'épreuve de philosophie, que le ministère a mis en concurrence avec le contrôle continu. Dans notre académie, un courrier signé par plusieurs centaines d'enseignant-e-s, de parents d'élèves et d'élèves a été adressé à la rectrice pour demander une hausse des dotations des lycées. Les enseignant-e-s de philosophie de notre académie ont publié un appel à se réunir en assemblées générales et à débattre d'actions autour du baccalauréat 2021, adressé à leurs collègues de l'ensemble des académies.

Les syndicats SUD éducation LR, SNES-FSU, SNEP, SNFOLC, SNCL et SNALC soutiennent les mobilisations des enseignant-e-s de lycée et **appellent l'ensemble des collègues à se réunir en assemblées générales dans leurs établissements afin de débattre de leurs revendications et des moyens faire reculer le ministre**. Il est temps de stopper la dégradation inacceptable des conditions de travail liées notamment aux modalités d'organisation du bac 2021.

Nos organisations rappellent aux personnels qu'elles ont déposé un préavis de grève national pour couvrir toutes les initiatives décidées par les collègues.

Nous continuons de revendiquer :

- dans l'immédiat, la suppression de l'épreuve du grand oral et le retour à des épreuves nationales ponctuelles et anonymes
- le retrait des réformes Blanquer du bac et du lycée
- un plan d'urgence pour l'éducation, avec le recrutement massif et immédiat d'enseignant-e-s, de personnels de vie scolaire et d'AESH (accompagnant-e-s d'élèves en situation de handicap).